saintjeandevedas.fr N°35- mai 2017

Védazine

+ Bien vivre à Saint Jean de Védas +

Capoulière

Création des jardins familiaux

saint jean de védas

PUB

Edito + sommaire

« Ce sont plus que de simples jardins ! »

Le dossier de ce magazine est consacré aux jardins familiaux. Situés sur la plaine de la Capoulière, au-dessus du Parc de la Peyrière, ces jardins permettront à 60 Védasiens dépourvus de jardin de profiter d'un véritable écrin de verdure qu'ils auront eux-mêmes aménagés.
Pour la municipalité, **ce projet s'inscrit pleinement dans les actions en faveur du développement durable** car il rassemble à la fois l'environnement et le lien social.
Dans la continuité du Plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles, l'entretien des parcelles se fera sans recours aucun aux produits phytosanitaires chimiques. Des méthodes d'économie d'eau seront également privilégiées : paillage, arrosage en fin de journée, etc.
Ces jardins favoriseront aussi les rencontres et les échanges entre les Védasiens de tous âges qui disposeront d'une parcelle.
Afin d'être le plus transparent et le plus équitable possible, les jardins seront attribués par tirage au sort public.

Cet aménagement très qualitatif n'est qu'une facette de tous les travaux qui seront réalisés sur la Plaine de la Capoulière. City-stade, aire de pique-nique, parcours sportif, aménagement paysager des bassins de rétention d'eau de pluie... viendront ensuite !
Nous constituons ainsi un véritable poumon de verdure de plusieurs hectares en plein coeur du nouveau quartier Roque Fraïsse.
Au moment où la Métropole est en pleine procédure de révision du Schéma de cohérence territoriale (SCOT), je suis particulièrement attentive à ce que ce document de planification à 20 ans prenne en compte les espaces naturels de Saint Jean de Védas. Ce sera un moyen précieux pour **pérenniser une « coulée verte » entre notre ville et Montpellier**. C'est primordial pour notre qualité de vie.

Isabelle Guiraud,
Maire de Saint Jean de Védas
Vice-présidente de Montpellier
Méditerranée Métropole

4 **Tout en images**

7 **L'info**

9 **Tout sur la ville**
Toutes les actus de Saint Jean de Védas

16 **Dossier**
Jardins familiaux

24 **Tout C'monde sort**
Juin au Terral : vive les associations !

28 **Tout un week-end**

29 **Q/R**

30 **Tribune libre**

22.04.2017

Nouveaux Védasiens

Près de 70 nouveaux Védasiens ont répondu présent à l'invitation de la Ville pour la traditionnelle matinée d'accueil des nouveaux arrivants. Présentation de la ville et convivialité étaient au programme.

14.05.2017

Poursuivez la pistole volante

Sur 14 km ou sur 5 km, venez vous évader (et transpirer...) sur les chemins de la garrigue védasienne. Un trail 100% nature organisé par Védas Endurance.

Renseignements et inscriptions sur : vedas.endurance.free.fr

©Patrick Bouah-Kamon

19-21.04.2017

A la découverte des insectes

Pascal Renaudie, entomologiste amateur et passionné, a amené aux Escholiers et à Louise Michel le fruit de 25 ans de « chasse ». Les élèves ont ainsi découvert avec émerveillement des milliers d'insectes différents.

Printemps des enfants

Le 30 mars 2017, les élèves des écoles maternelles et primaires des groupes scolaires de la ville se sont retrouvés au Terral pour une journée autour de la nature. Les enfants se sont transformés en petits explorateurs et petits scientifiques pour participer aux différents ateliers de découverte. Dans le même esprit que « plus d'arbres plus de vie », cette journée organisée par la Ville permet de sensibiliser les enfants à la conservation et au respect de la nature.

14.04.2017

Chantier graff

Le Centre de loisirs et le Centre Jeunesse de Saint Jean de Védas ont mené un projet de décoration d'un transformateur électrique pendant les vacances d'avril. Bravo à l'artiste plasticien Nicolas Gal pour ses conseils avisés !

juin 2017

Voyage des séniors

Cette année c'est l'Ardèche qui s'offre à nos ainés ! Un périple original à travers la visite du musée de la Lavande et la découverte de la réplique de la célèbre grotte Chauvet notamment. Trois dates sont prévues : 12, 14 ou 16 juin. Tous les habitants de plus de 67 ans ont reçu (ou vont recevoir sous peu !) une information détaillée à ce sujet.

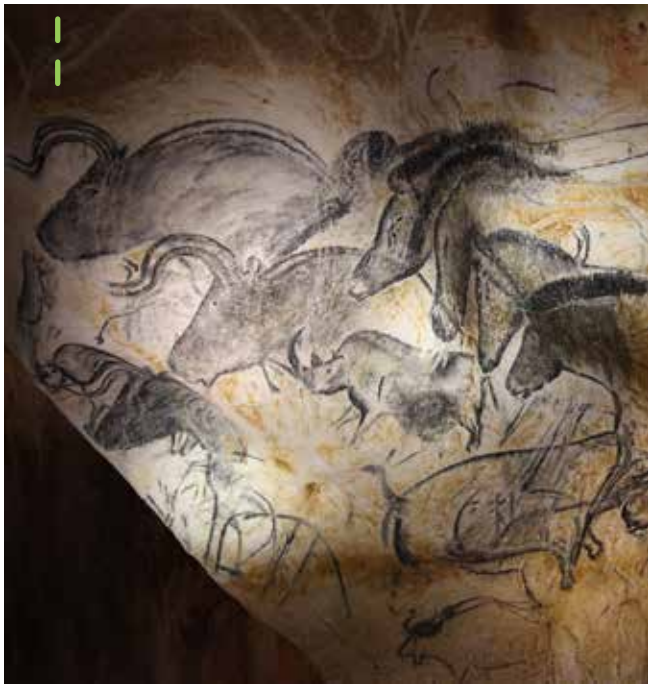

©Patrick Aventurier

25-26.03.2017

Judo

Le Judo Club Védasien reste dynamique ! Le tournoi védasien de mars dernier a accueilli une sélection de près de 280 judokas venus de tout le département.

À noter : le Judo Club organise un stage d'été multi-activités sur la première semaine des vacances (judo / activités de plein Air / plage).
Ouvert à tous !

Renseignements
04 67 44 55 63

PUB

Réunion publique d'information

QUELS PROJETS POUR 2017-2020 ?

Mardi 16 mai / 18h30 / salle des Granges

PUB

Le groupe scolaire Louise Michel souffrait d'un manque de locaux pour accueillir de manière qualitative les enfants présents sur les temps périscolaires. Dans les semaines à venir, ils pourront profiter d'un bâtiment tout neuf !

LOUISE MICHEL

Périscolaire tout neuf

Une architecture moderne

Sur une superficie au sol de plus de 250m², le nouveau local périscolaire est situé à proximité immédiate du groupe scolaire Louise Michel. Une grande terrasse ombragée a été créée pour profiter d'activités de plein air sans cuire au soleil !

Investissement pour la Ville : 445 000€ HT

Un projet aidé par la CAF de l'Hérault à hauteur de 25 800 €.

De grandes salles pour tous les usages

Le bâtiment comprend une salle polyvalente dédiée aux activités les plus toniques, une salle pour des activités calmes et une salle de repos.

Cette diversité permettra de gérer au mieux les activités en fonction des besoins des enfants.

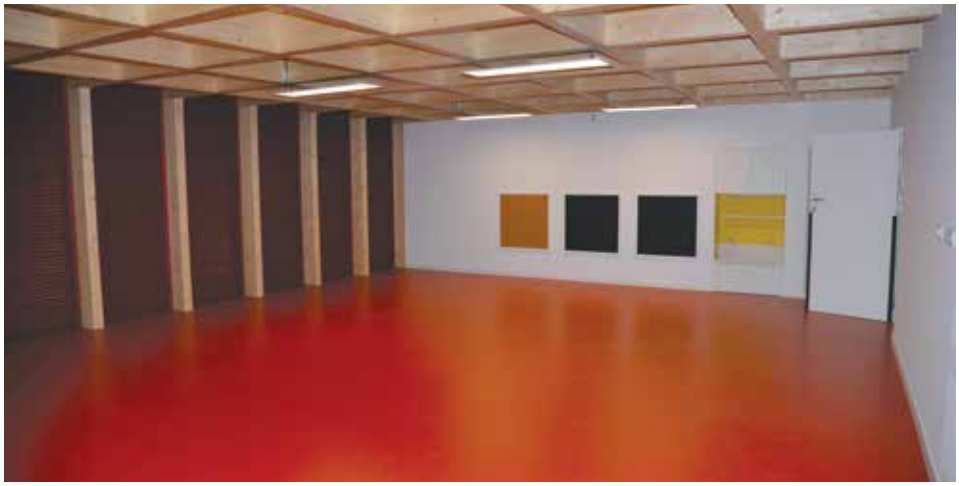

Vivez la Ville, likez !

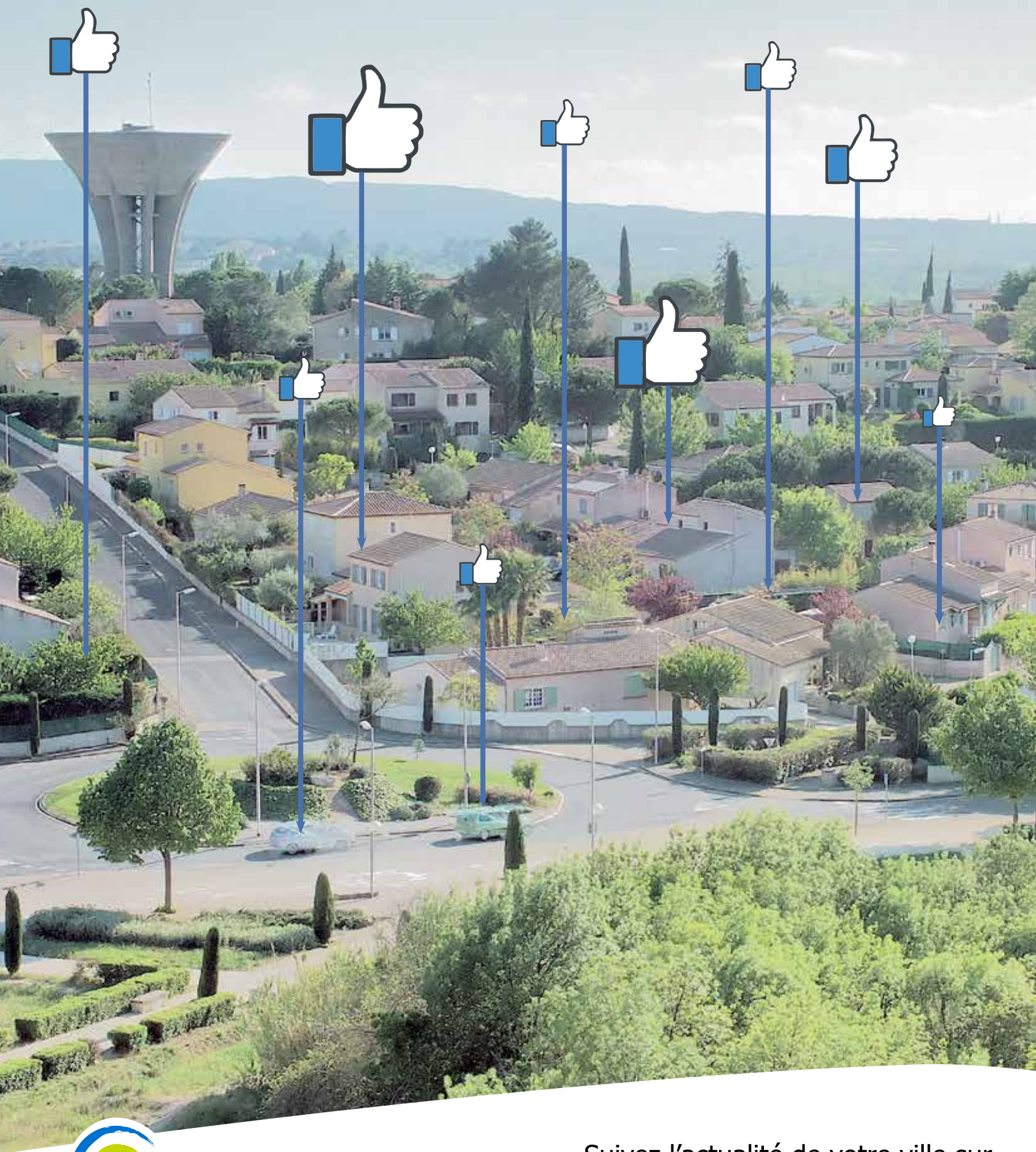

saint jean de védas

Suivez l'actualité de votre ville sur
Facebook.com/VilleDeSaintJeanDeVedas

« **Les dernières vacances ont été l'occasion pour certains de se livrer à des dégradations de bâtiments publics, notamment dans le groupe scolaire René Cassin, entraînant un préjudice financier important en matière de réparations. Merci aux riverains de leur vigilance pour empêcher ces actes.**

Didier Merlin
1er adjoint au Maire

LE CHIFFRE

11 601

C'est le nombre de cubes énergie cumulés en un mois par les 44 enfants de l'école Louise Michel pour le Grand défi Ville vivez bougez. Il fallait 15 minutes d'activités physiques pour obtenir 1 cube énergie...

Rappel : élections

Votre bureau de vote est indiqué sur votre **nouvelle** carte électorale 2017.

ATTENTION : une pièce d'identité est obligatoire pour voter !

PARUTION

Un guide enfance et jeunesse

La Ville vient d'éditer un guide de l'enfance et de la jeunesse.
De la naissance jusqu'à la fin de l'adolescence, vous trouverez dedans toutes les informations utiles et nécessaires à vos besoins : accueil du bébé, structures scolaires et périscolaires, Centre de loisirs et Centre jeunesse : tout y est !
Disponible dans tous les lieux municipaux accueillant du public.

CIMETIÈRE DE L'ORTET

L'état de la haie de cyprès longeant le cimetière de l'Ortet a nécessité son arrachage. Une clôture rigide de deux mètres a été installée pour assurer la sécurité. Des plantes grimpantes ont été plantées et masqueront la vue du cimetière aux riverains.

Séjour estival pour l'ALSH

L'été prochain, l'accueil de loisirs organisera deux séjours à Villefort en Lozère.
Du 8 au 13 juillet pour les 8-13 ans et du 13 au 17 juillet pour les 6-10 ans.

Plus d'informations sur le programme et les inscriptions en contactant l'accueil de loisirs par mail à :
centre-loisirs@saintjeandevedas.fr

Précision

Rendons à César ce qui appartient aux architectes ! Les illustrations du futur groupe scolaire publiées dans le précédent numéro sont de Imagine Architectes / Cardin Gabriel (perspective) et Iconomade (illustration). Toutes nos excuses pour l'oubli !

Déchets

Les mois de mai et juin comptent plusieurs jours fériés. La Métropole de Montpellier -compétente en termes de déchets- a prévu des reports de collecte. Pour savoir quand sortir sa poubelle, **connectez-vous sur montpellier3m.fr/collecte**

Aire de jeux

L'aire du jeux du Terral est en pleine rénovation. Au moment du bouclage de ce magazine, la dalle qui accueillera les futurs jeux était en plein séchage...
Venez fêter la réouverture le samedi 17 juin à 11h !

PUB

URBANISME

Enquête publique : modification du PLU

Depuis l'adoption de la loi Alur en 2015, la commune est en pleine mutation avec une densification dans le tissu urbain existant, particulièrement dans les zones pavillonaires.
Cette multiplication de projets immobiliers sur des parcelles faiblement occupées et largement arborées modifie à la baisse la qualité du paysage urbain.
La Ville entend donc encadrer ce phénomène de densification grâce à des règles d'urbanisme adaptées pour préserver la qualité du cadre de vie. Les propositions soumises à enquête publique concerne ainsi la délimitation de secteur à haute qualité paysagère. La définition de règles morphologiques dans les espaces résidentiels permettra une densification respectueuse des qualités paysagères et architecturales.
Ces secteurs seront soumis à **des règles d'emprise au sol et des coefficients de pleine terre plus restrictifs que le précédent règlement du PLU**.
Pour préserver ces poumons verts, le projet vise aussi à **instituer des Espaces boisés classés** sur les structures paysagères les plus remarquables.
La modification concerne aussi la création d'un périmètre d'attente d'un projet d'aménagement global, la création d'un emplacement réservé pour l'aménagement du bassin de rétention des Roudères ainsi que des actualisations liées aux évolutions du cadre règlementaire et institutionnel.

ENQUÊTE PUBLIQUE DU 2 MAI AU 2 JUIN
Dossier consultable en mairie aux heures d'ouverture
Présence du commissaire enquêteur : jeudi 4 mai (8h30 à 11h30) / jeudi 18 mai (8h30 à 11h30) / vendredi 2 juin (14h à 17h)

MOUSTIQUE TIGRE

L'ennemi public numéro 1

Les beaux jours sont là… et leur nuisibles estivaux aussi : les moustiques ! Le plus féroce d'entre eux est le moustique tigre, véritable fléau depuis son apparition en France au début des années 2000. Et il ne cesse de proliférer.
Insecte sédentaire, le moustique tigre est très difficile à déloger une fois ses quartiers établis. Malheureusement, vos jardins sont son terrain de jeu préféré.
Problème supplémentaire avec les Aedes albopictus (nom scientifique des moustiques tigres) c'est qu'ils peuvent être vecteurs de maladies graves comme la dengue et le chikungunya.

AGIR ENSEMBLE CONTRE LA PROLIFÉRATION
Contre cet ennemi commun, la meilleure attaque reste la vigilance de chacun, avec une action individuelle et collective. C'est la combinaison de plusieurs actions, qui vous permettra de jouir à nouveau de vos espaces sans indésirables…
Évitez toutes eaux stagnantes dans vos jardins, matériels de jardinage, évacuations d'eaux, déchets, piscines et bassins, soucoupes de pots de fleurs, seaux, arrosoirs, réserves d'eaux…
Il suffit d'une toute petite réserve d'eau stagnante pour que le moustique tigre ponde ses larves.
Petit conseil supplémentaire pour éviter les piqûres, le moustique tigre est attiré par la couleur noire et adore les chevilles, privilégiez donc les vêtements clairs, et longs.

Plus d'informations auprès de l'EID : www.moustiquetigre.org

CIRCULATION

Comptage et vitesse

La Ville a demandé à la Métropole de mener une opération de comptages sur trois axes de la commune afin d'avoir une idée plus précise de la fréquentation et de la vitesse des usagers.

L'opération a été réalisée du 6 au 12 janvier. Les résultats sont plutôt rassurants en termes de sécurité. Les chiffres indiquent également une fréquentation qui reste raisonnable.

L'Allée de la Marquerose enregistre 2 055 véhicules par jour en direction de la rue du Pioch, avec 89 véhicules lors du pic de circulation à 17h30*. La vitesse moyenne est de 46 km/h.

La rue de la Gare a une fréquentation plus dense en direction de la rue des Saules, on y observe 1 405 véhicules par jour à une vitesse moyenne de 23 km/h. Le pic de circulation enregistre 50 usagers à 17h15*.

Pour **la rue du Mas du Magret**, la fréquentation est plus équilibrée, environ 700 véhicules par jour dans chaque sens, avec un pic de circulation de 24 véhicules à 8h*. La vitesse moyenne est de 32 km/h et 85% des usagers roulent en dessous de 45 km/h.

Retrouvez tout le détail des comptages sur le site internet de la Ville.

**nombre de véhicules sur 15 minutes*

Jardins familiaux

cultivez votre jardin !

Les jardins partagés offrent l'occasion de découvrir les plaisirs du jardinage et de la récolte. Cultiver ses propres fruits et légumes, partager des conseils et astuces écologiques entre voisins-jardiniers et contribuer ensemble à la convivialité des lieux.

C'est quoi ?

Ce sont des parcelles de terre d'environ 50m² mises à disposition de jardiniers volontaires et amateurs.
Opportunités pour tous ceux qui n'ont pas d'extérieurs, ces jardins sont un lieu de **production maraîchère, fruitière ou florale** familiale.
Ils sont aussi un endroit d'échanges, de solidarité et de convivialité dans une aventure individuelle et collective.
Ils s'inscrivent enfin dans une dynamique écologique et de préservation de l'environnement.

C'est pour qui ?

Pour participer à ce projet en tant que jardinier volontaire, il faut **habiter à Saint Jean de Védas** et **ne pas posséder de jardin** dans son espace d'habitation.
Les personnes intéressées doivent remplir le coupon ci-contre avant le 1er juin 2017. Cinq parcelles seront réservées à des personnes résidant dans des logements sociaux.
L'attribution des parcelles se fera par un tirage au sort pendant la réunion d'information du 6 juin.
Par ailleurs, une parcelle sera réservée pour les écoles et les centres de loisirs.

C'est qui qui gère ?

Une convention d'occupation et d'usage est établie par la Ville avec l'association « Les jardins de la Capoulière ».
Cette dernière a en charge la gestion et l'animation des jardins partagés. Elle proposera aux usagers diverses activités pour promouvoir le respect et la protection de l'environnement, dans une dynamique éco-citoyenne et conviviale.

C'est où ?

Les jardins sont situés dans le parc de la Capoulière, en plein coeur du quartier Roque Fraisse.
Pas moins de 60 parcelles sont prévues, pour une superficie totale de 5 000m².
Le site ne manquera pas de commodités. Des toilettes sèches et trois points d'eau seront à disposition.
Situé au-dessus du Parc de la Peyrière, cet espace sera propice au jardinage mais aussi au calme et à la détente.

Ça marche comment ?

Un règlement intérieur a été établi afin d'obtenir une certaine harmonie des pratiques. Chaque locataire s'engage bien entendu à le respecter. Il sera présenté en détail lors de la réunion d'information.
Voici les points essentiels :
➲ **Une cotisation** à l'association sera demandée. Son montant dépendra de la surface de la parcelle allouée.
➲ **La durée d'attribution** est d'un an reconductible -à la condition que l'entretien de la parcelle soit assuré de manière satisfaisante.
➲ **L'utilisation d'outillage motorisé** est interdite.
➲ Dans la continuité du Plan d'amélioration des pratiques phyto-sanitaire, **l'usage de produits chimiques** est strictement interdit.
➲ **L'entretien des parties communes** sera de la responsabilité de tous.
➲ Dans une démarche de développement durable, les jardiniers sont invités à utiliser des **méthodes d'économies d'eau** : paillage, horaires propices à l'arrosage...
➲ Il est interdit d'utiliser le jardin à des fins professionnelles ou bien sûr d'y élire domicile !

60

c'est le nombre de parcelles mises à disposition des familles védasiennes.

1er juin 2017
C'est la date limite pour vous inscrire en vu de l'obtention d'une parcelle.

6 juin 2017
Réunion de présentation et tirage au sort des parcelles / salle des Granges à 18h30.

Automne 2017
Fin des aménagements et mise à disposition des jardins

LA PAROLE À

Marie-Laure Oms
Maire adjoint à la culture

Vive le jardinage !

Nous étudions les possibilités de mettre en place des jardins familiaux sur la commune depuis déjà plusieurs années.

L'aménagement de la plaine de la Capoulière a permis de réunir à la fois les conditions foncières et techniques pour réaliser ce projet qui me tenait particulièrement à coeur.

Je tiens à remercier ici les bénévoles de l'association gestionnaire dont l'implication permettra de profiter au maximum de ces jardins, dans de très bonnes conditions.

Il me semble aussi important de rappeler que cette réalisation s'inscrit dans la volonté pour la municipalité de préserver l'environnement : la suppression des pesticides dans l'espace public avec le PAPPH, l'introduction de plantes résistantes à la sécheresse, le travail fabuleux fait dans les écoles sur la sensibilisation des enfants aux problèmes écologiques ou encore le fait de favoriser des initiatives citoyennes comme les Incroyables comestibles...

Demande à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 01/06/2017

PARTICIPATION A L'ATTRIBUTION D'UNE PARCELLE DES JARDINS DE LA CAPOULIERE PAR TIRAGE AU SORT

NOM (en majuscules) :..... PRÉNOM :.....

adresse:.....34430 SAINT JEAN DE VÉDAS

téléphone:.....mail:.....@.....

❑ je suis intéressé par une parcelle des Jardins de la Capoulière.
❑ je suis attributaire d'un logement social. Je me munis d'un document précisant l'aide de la CAF.

NE DEPOSEZ QU'UN SEUL COUPON PAR FAMILLE !

PUB

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Formation des jardiniers amateurs

La loi interdira l'usage des pesticides pour les particuliers à partir du 1er janvier 2019. Pour préparer les habitants à ce bouleversement, la commune a mis en place des ateliers de formation gratuits pour les jardiniers amateurs.

Beaucoup n'avaient aucune base en jardinage, certains ne possèdent même pas de jardin. Mais ils sont venus. Par curiosité, pour se cultiver, pour découvrir des pratiques respectueuses de l'environnement.
D'autres, moins novices, viennent dans une démarche de « faire les choses correctement », en harmonie avec la nature.

DIX SÉANCES DE FORMATION

Depuis le mois de novembre 2016, les ateliers se déroulent une à deux fois par mois à l'école primaire des Escholiers. Animés par les formateurs professionnels du Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA), ils familiarisent les Védasiens avec les pratiques et techniques de jardinage responsable.
La quinzaine de Védasiens volontaires est conquis. « *Le formateur est une mine d'information impressionnante*, confie un participant, *très à l'écoute, il est toujours de bons conseils et illustre souvent ses propos d'anecdotes de bons et de mauvais exemples.* »
Au fil des séances une dynamique de groupe s'est créée. L'ambiance est studieuse et chaleureuse. Comme un retour sur les bancs de l'école, les participants notent consciencieusement les informations fournies par le professionnel et reproduisent les esquisses de l'évolution d'une fleuraison, dessinées au tableau.
Les interventions de chacun permettent d'échanger et d'éclaircir la compréhension de tous. Lors de la pause, on profite de cet instant pour voir l'évolution des plans de carottes et de radis plantés lors des précédents ateliers, s'échanger des notes, plaisanter et partager un goûter.
Le formateur se félicite de « *faire germer des petites graines que l'on sème dans la tête des gens* » et de constater une demande de plus en plus importante tant de la part des collectivités que des particuliers.
Au cours du cycle de dix séances, les Védasiens auront abordé des thèmes divers, allant de la taille des arbres à la mise en place d'un potager en passant par la protection des plantes. ◆

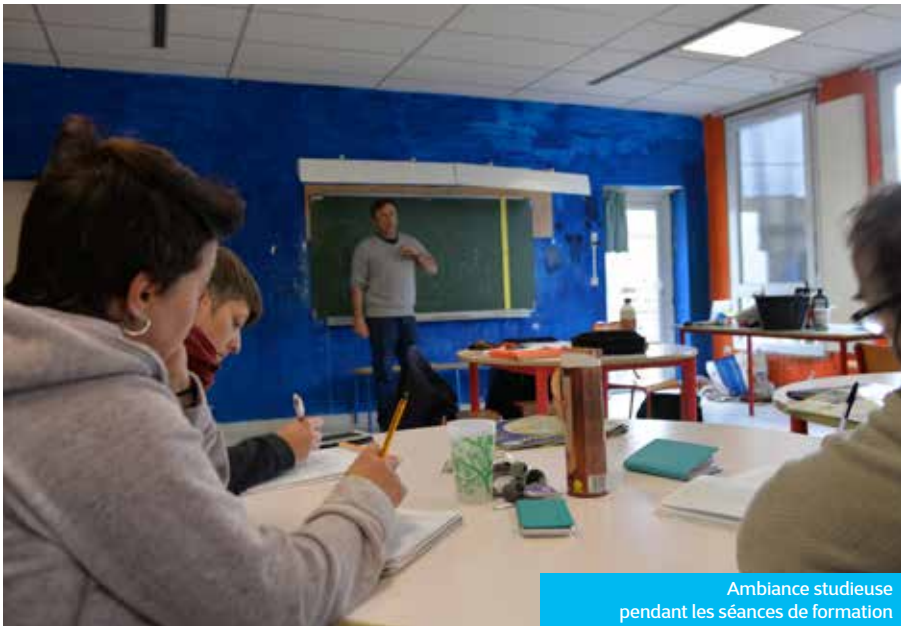

Ambiance studieuse pendant les séances de formation

Dès 2013, la Ville a anticipé en instaurant un Plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires. La formation des jardiniers amateurs s'inscrit dans cette démarche.

PUB

« Toujours un grand succès pour nos ateliers « mémoire » qui affichent complets ! Organisés par le CCAS en partenariat avec Clic'Maillages, ils permettent à chacun, dans une ambiance conviviale, de tester et maintenir sa mémoire. Deux nouvelles séries d'ateliers viennent d'être lancées. Le meilleur moyen de souvenir en s'amusant !

Arlette Vessiot
Maire adjoint à l'action sociale et à la solidarité

VIDE-GRENIERS
21 mai

Le traditionnel rendez-vous des aficionados de la brocante et des chineurs en tout genre aura lieu **dimanche 21 mai de 9h à 14h, avenue de la Libération**. Attention, en raison de travaux de construction, l'implantation a évolué. Renseignements et inscriptions au Centre jeunesse à partir du 2 mai au 04 99 52 78 78 et par mail à jeunesse@saintjeandevedas.fr.

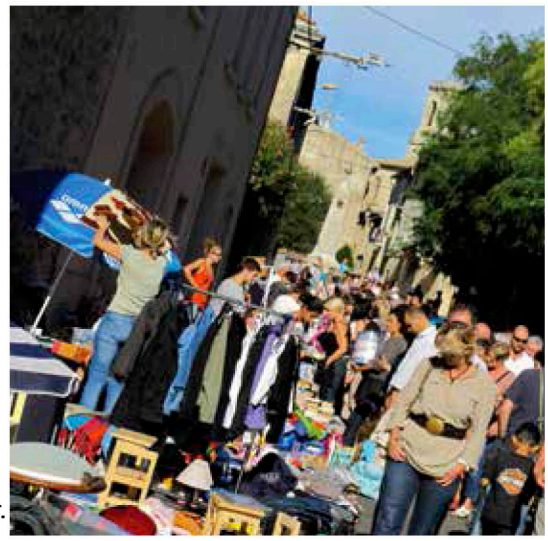

12.05.2017
Dépistage cancer du sein

La Mammobile permet aux femmes de réaliser un dépistage gratuit du cancer du sein à partir de 50 ans. Toutes les femmes peuvent bénéficier de ce service.
Le rendez-vous est donné sur le parking situé avenue de la Libération, jeudi 12 mai 2017, de 9h à 18h.

Et si vous deveniez bénévole pour Festin de Pierres ?

Le festival revient les 16 & 17 septembre 2017. On vous prévient, il va y avoir des compagnies internationales de gros calibre ! Si vous voulez participer à l'organisation, n'hésitez pas à contacter Benoît : b.sabatier@saintjeandevedas.fr

ANNIVERSAIRE

100 printemps !

Elle a traversé les époques, a vécu dans différents pays, connu 17 Présidents de la République... avant de devenir Védasienne dans les années 80.
Anna Di Meglio a célébré son centième anniversaire à la maison de retraite de Cournonsec où elle réside désormais. Le 24 janvier dernier, ils étaient nombreux en sa compagnie. Des proches bien sûr mais aussi des élus comme Isabelle Guiraud, Maire ou Arlette Vessiot, Maire adjoint à la solidarité.

Vive le scrabble !

Élève en CE2 à Louise Michel, Valentine Rigaill participe avec les autres élèves de sa classe à un concours de Scrabble. Sélectionnée pour la finale locale à Montpellier, elle décroche alors sa qualification pour la finale régionale. Le 25 mars, à Roquefort des Corbières, **Valentine gagne le 1er prix des CE2 au niveau régional**.

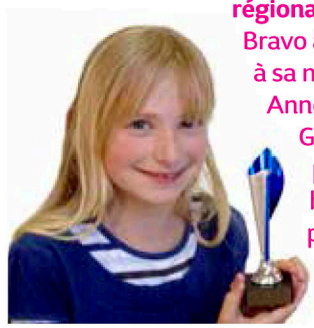

Bravo à elle et à sa maîtresse Anne Gervraud pour ce beau projet !

L'école d'arts plastiques a fait naître de nombreux projets grâce à la motivation, la créativité et l'imagination de ses élèves. Un portrait détonnant de cette institution locale en prélude à l'exposition annuelle du 19 mai au 16 juin au domaine du Terral !

ÉCOLE MUNICIPALE

Faites des arts plastiques !

PRÉSENTE DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES, L'ÉCOLE MUNICIPALE D'ARTS PLASTIQUES N'A CESSÉ D'ÉVOLUER DEPUIS SA CRÉATION VOILÀ PLUS DE 30 ANS.

Les débuts

En 1986, l'École d'Arts Plastiques ouvre ses portes comme association. Seuls des cours pour adultes y sont alors enseignés. En 1990, elle devient l'école municipale d'arts plastiques. Actuellement, 80 élèves suivent les cours dont 50 enfants et 30 adultes.

L'art pluriel

Peinture, sculpture, graphisme, autant de techniques parfaitement maitrisées que Colette Soulié, directrice de l'école, utilise dans ses méthodes d'apprentissage.
Une attention toute particulière est portée au respect des consignes et à l'écoute des idées des élèves, développées dans le cadre du cours.
L'École oriente le contenu et la mise en œuvre de son projet pédagogique et artistique en partenariat avec différentes structures de la ville : le théâtre du Chai du Terral, la médiathèque, l'école de musique... Ces rapprochements offrent aux élèves l'occasion de pratiquer les arts plastiques de façon différente !

« L'un des enjeux majeurs de l'école est d'éveiller la curiosité, de **susciter l'envie de faire et le désir de culture** à travers le dessin, la peinture, le collage... » souligne Colette Soulié, directrice de l'école depuis 1990.

Les cours

L'atelier des enfants
Le but est de donner aux petits le goût des arts en stimulant leur imagination et leur créativité.
L'atelier met à la disposition des enfants tous les matériaux nécessaires à la réalisation de leurs œuvres. L'activité doit être perçue par l'enfant comme un champ d'investigation, il peut manipuler des outils, des matières, des images qui l'amènent à devenir un créateur.

L'atelier des adolescents
Il propose une initiation et un approfondissement des techniques plastiques (dessin, perspective, composition, volume, couleur...) à travers différents sujets (la ville, la mode, le manga, le portrait...). Une mise à niveau et un travail de soutien peuvent être proposés aux collégiens et lycéens envisageant de futures études artistiques.

L'atelier des adultes
A partir de thèmes divers proposés par l'enseignant ou les élèves, chacun est accompagné dans le développement de son projet. L'atelier adulte reste également un lieu d'échange et de convivialité.

LES TARIFS
En vert pour les Védasiens
En orange pour les personnes extérieures à la commune

Enfants & adolescent

1er enfant	200€	200€
2ème enfant	191€	200€
3ème enfant	168€	200€

Adultes
Arts plastiques
299€ / 299€

Forfait adulte
2 cours d'Arts plastiques par semaine
403€ / 403€

Les inscriptions pour la prochaine année auront lieu **samedi 24 et mercredi 28 juin** de 10h à 12h, ainsi qu'au forum des associations, le dimanche 3 septembre.

LE MOT DE L'ÉLUE

Au sein d'une ville comme la nôtre, les écoles municipales d'art sont une vraie richesse culturelle.

Dans ce monde d'images qui nous entoure, les arts plastiques ont toute leur place pour le développement personnel des enfants, des adolescents et aussi des adultes.

Les travaux des élèves, régulièrement exposés dans différents lieux de la ville, montrent l'engouement des « artistes » et leur engagement dans les thématiques qu'ils abordent.

Ces oeuvres interpellent et questionnent sur des sujets au demeurant simples. Ainsi, le dynamisme des cours donnés à l'école municipale d'arts plastiques ne se dément pas.

Consciente de l'importance de cette structure, la municipalité soutient le développement.

Car si l'art peut paraître accessoire à certains, il n'en demeure pas moins essentiel dans une offre de service public digne de ce nom.

Marie-Laure Oms
Adjoint au Maire, en charge de la culture

L'exposition de fin d'année est à voir du vendredi 19 mai au vendredi 16 juin dans la galerie du Chai du Terral.
Heures d'ouverture : le mardi (13h30 à 18h), le mercredi (10h à 12h et 13h30 à 18h) et le vendredi (13h30 à 18h).

La Ville soutient les associations qui animent le territoire. Les subventions permettent de faire éclore des initiatives dans les domaines sportifs, artistiques, culturels, sociaux et solidaires.

SUBVENTIONS 2017

L'aide aux associations

VOLET SPORTIF

Arc Lat'Védas	700,00 €
AS Collège	4 000,00 €
ASCL / Foyer rural	10 450,00 €
Association de Self Défense – AJL	450,00 €
Cyclo tourisme	600,00€
Ecole de Karaté	900,00 €
Gym Club Védasien	6 000,00 €
Judo Club Védasien	900,00 €
Le Pignon Libre	900,00 €
Racing Club Védasien (RCV)	9 000,00 €
Rugby Olympique Védasien (ROV)	6 300,00 €
Saint Jean de Védas Basket Association	7 100,00 €
Spirale Védasienne – GRS	1 800,00 €
Tennis Club	1 100,00 €
Vélo Club Védasien	4 050,00 €
Védas Endurance	1 250,00 €
Wildcats Flag Football	200 €
TOTAL	55 700,00 €

VOLET CULTUREL

Club Taurin l'Encierro	2 700,00 €
Gospel Giving Singers	450,00 €
Le jardin de Dévas	1 500,00 €
Obliques	300,00 €
Ouvre-boîtes	1 500,00 €
TOTAL	6 450,00 €

VOLET ENVIRONNEMENTAL, SOCIAL ET SOLIDAIRE

Club Vendémiaire	1 700,00 €
Comité de jumelage Saint Jean/Librilla	5 400,00 €
Comité des festivités	15 00,00 €
D'Aicí d'Alaï	200,00 €
Espoir pour un Enfant	300,00 €
FNACA	120,00 €
Syndicat des Chasseurs	900,00 €
TOTAL	23 620,00 €

La Ville délivre deux types d'aide. Les subventions de fonctionnement visent à assurer la pérénité d'une activité sur le territoire. Ce sont elles qui sont présentées dans le tableau ci-contre. Elle fournit aussi une aide financière pour des projets spécifiques. Pour l'instant sur 2017, neuf projets bénificient d'une aide. D'autres s'ajouteront dans les mois prochains.

Encadrement Moto sécurité
1 500€ pour l'organisation d'une action caritative « 1000 km contre les neurofibromatoses ».

Racing Club Védasien
1 000€ pour l'organisation du tournoi national de football les 3 et 4 juin prochains.

SJV Basket
500€ pour l'oganisation du tournoi Alain Gilles les 10 et 11 juin prochains.

Peña Lou Terral
2 000€ pour l'achat de tenues des musiciens.

L'Ouvre-boîtes
2 000€ pour le développement de la ludothèque installée à la médiathèque.

Accord production
2 000€ pour l'organisation de Ô son du Terral, journée musicale et festive dans le Parc du Terral.

La Spirale védasienne
750€ pour l'achat d'un praticable de compétition

Saint Jean Environnement
900€ pour les Vagabondages écologiques, éducation ludique à l'environnement.

Wild Flag Football
200€ pour l'achat de matériel.

SORTIE

Les puces rock #6

6ème édition de ce grand rendez vous annuel qui associe marché vintage (plus de 80 stands), concerts gratuits, DJ et humeur estivale sans bornes !
Un événement qui rencontre de plus en plus de succès et qui avait déjà accueilli 3000 personnes en 2016 !
Une journée pour flâner entre amis ou en famille, dénicher plein de trésors et profiter de bons concerts Rockabilly !
Dimanche 11 juin - De 9h à 19h - Secret place
tafeur@gmail.com

À VOIR

Expositions

Talibécole

« Enfants d'Afrique » au festival du Printemps des Photographes. Les photos et les livres des photographies sont à vendre au profit de l'association ! Du 24 mai au 11 juin à Sète, salle la Macaronade à côté de l'office du Tourisme.
assotalibecole@yahoo.fr / 04 67 13 28 91

D'aicí d'alai

Présentation par Isabelle François de l'exposition des oeuvres de son père, Pierre François, peintre Sétois, le 13 mai à 16h.
Exposition visible du 13 mai au 6 juin à la médiathèque Jules Verne.
daicidalai@gmail.com / 04 67 47 82 24

Térébinthe

Les élèves de l'association exposent leurs travaux les 10 et 17 juin à l'atelier Térébinthe, 23 rue du mas de Magret.
atelier.terebinthe@gmail .com / 06 03 67 24 13

TENNIS CLUB

Championnat

Le championnat pré-national par équipes déjà entamé le 23 avril, se poursuit les dimanches 14 mai et 28 juin à partir de 9h au Tennis Club. L'équipe première masculine du club rencontre d'autres clubs de la région pour ce rendez-vous.
Gratuit pour les spectateurs / tc.stjeandevedas@wanadoo.fr

CENTRE ROCK COMPAGNIE

Des résultats en cascade !

Lors du sélectif (au championnat de France du 11 mars 2017), l'équipe sportive de l'association a fait 6 podiums sur 5 catégories de Boogie-Woogie dont 3 premières places. Le CRC est également fier de la réusssite de 3 couples en équipe de France pour les prochains championnat d'Europe qui auront lieu à Moscou le 20 mai 2017 !
Parmi ces brillants couples, on peut citer quelques védasiens :
Séverine Buchaillard, Roxane Veron et Lorik Cornu !

Mai & juin
Découverte du patrimoine

Encore un programme éclectique pour l'association Obliques :
Le 21 mai, sortie à Lussan et Saint-Quentin-la-Poterie.
Du 8 au 10 juin, voyage dans le Bourbonnais.
Les visites guidées sont payantes / Il est indispensable d'adhérer à l'association !

19-20.05.2017
Braderie humaniataire

Trouvez votre bonheur et faites une bonne action ! La totalité des bénéfices servira à la construction d'une école primaire au Mali.
Salle des Granges / lekolimali11@hotmail.fr

25.06.2017
Védas Bowl

Venez encourager les équipes de flag, c'est gratuit !
Stade Etienne Vidal
06 72 50 84 00

En bref

Académie Jacques Levinet au Luxembourg

Journée de formation dans les disciplines du Self Pro Krav, du bâton et de la canne défense pour la police Grand Ducale !
contact@academielevinet.com / 06 98 07 08 51

Secours catholique
À l'écoute...

L'antenne du secours catholique ne cesse d'oeuvrer pour les plus défavorisés de notre société (écoute, aide alimentaire)
Les premiers jeudis du mois / 20 rue du grand pradet / 04 67 47 59 72

Juin au Terral

le mois associatif vous tend les bras

Un mois entier dédié aux associations de la ville avec une mobilisation des équipes du domaine du Terral et des services techniques. Danse, chant, théâtre, concerts, cirque, autant de bonnes raisons de venir à la rencontre de ces centaines d'adhérents qui montent sur scène présenter le travail de toute une année.

4 juin / Kerozen et gazoline

15H - 23H / GRATUIT /

PARC DU TERRAL

Ateliers cirque, spectacles, graff, contes... (de 15h à 19h)
Grande soirée cabaret (à partir de 19h)
Buvette et restauration sur place
kerozenetgazoline.com

6 juin / Mudra Danse

20H / CHAI DU TERRAL

Soirée organisée autour de la danse et de la musique indienne sur le thème « D'où que tu viennes, l'important est qui tu es ».

9 juin / Harmony

20H30 / 10€ (7€ RÉDUIT) / CHAI DU TERRAL

Chers "mononstres", spectacle créé par la Compagnie Harmony sur des pièces de Guy Foissy, "scènes de vie", et d'Eugène Ionesco, "Jacques ou la soumission", conduit le spectateur à découvrir "l'autre face de la vérité" au travers de textes décapants et corrosifs, voire parfois "moralement incorrects".

10 juin / Ô son du Terral

13H À 23H / C'EST GRATUIT / PARC DU TERRAL

Musique italienne, world-fusion, afro-latin ou rock'n'roll... **profitez de cinq concerts différents !** Et savourez le Parc du Terral comme vous ne l'aurez jamais vu avec un espace pour les enfants avec jeux en bois et peinture, un autre pour se reposer, une buvette avec de la citronnade au gingembre (entre autres !), etc.
Une journée organisée par Mama Sound, le Festival 2+2=5 et la Ville de Saint Jean de Védas.

11 juin / Gospel Giving Singers

20H30 / 10€ *gratuit moins de 8 ans* **/ CHAI DU TERRAL**

La chorale interprète un répertoire qui part des racines du gospel pour évoluer vers la soul, le blues et le jazz avec des chants plus contemporains de Sam Cooke, Bill Withers, Jimmy Cliff et Ray Charles pour ne citer qu'eux. Marc Gilet accompagne les choristes d'une touche de piano aux intonations jazzy
Restauration sur place /
gospelgivingsingers.wix.com /gospel-giving-singers

LE MOT DE L'ÉLUE

Isabelle Guiraud
Maire

La fin d'année approche et amène avec elle son lot d'événements en tout genre. En cette période à Saint Jean de Védas, il a été décidé, depuis de nombreuses années, d'accorder une place de choix aux associations.
Le domaine du Terral, écrin de culture par excellence, ne pouvait donc qu'accueillir le fruit du travail acharné de ces forces vives, parties intégrantes du dynamisme de notre ville.
Vous aurez donc le loisir de découvrir différents spectacles d'une qualité rare, portés par des adhérents sur-motivés. Un logo a même été créé pour ancrer encore davantage ce mois exceptionnel aux yeux de tous... Je vous souhaite donc de vivre encore cette année, une belle édition de Juin au Terral !

17 juin / Fred Danse

20H / *Tarifs non communiqués* / **CHAI DU TERRAL**

Tous les danseurs seront là pour le plaisir des yeux et montrer le résultat de leurs entraînements soutenus. Le spectacle sera composé de 2 parties avec de nombreux types de danses : rock, bachata, swing, salsa, boogie-woogie....
crcorganisations@sfr.fr ou 06 09 54 75 52

27-28 juin / C² (hip-hop)

27 JUIN : 20H15 / 3€ EN PRÉVENTE / 5€ LE JOUR MÊME / CHAI DU TERRAL

L'association fête ses quinze ans de **danse hip hop** ! Une représentation unique proposée par Erika Fura, ses élèves C² de tous âges et de toute part, la compagnie C², et les anciens élèves !

28 JUIN : 20H15 / 3€ EN PRÉVENTE / 5€ LE JOUR MÊME / CHAI DU TERRAL

Nouvelle création de la compagnie C² puis spectacle de fin d'année des élèves enfants et adolescents.
Prévente : les jeudis de 17h15 à 20h15 à la salle Voltaire (Domaine du Terral)

30 juin /Comité de jumelage

19H / 8€ / *gratuit moins de 10 ans* / **CHAI DU TERRAL**

Bar tapas dans le hall du Chai, danses sévillanes, flamenco ou encore rumba et guitare aux accents ibériques sur la scène... le Comité de jumelage fera vibrer votre âme espagnole !
Le spectacle débute à 20h30.
marie.gomez3@gmail.com
04 67 47 25 02

23-24 juin / ASCL

23 JUIN / 20H30 / 6€ / *gratuit moins de 8 ans* / **CHAI DU TERRAL**

Du **théâtre** par la *compagnie Langue de chat* (enfants et ados) et la pièce « La zone orange » par la *compagnie Les trois coups.*

24 JUIN : 14H30 ET 17H30 / 6€ / CHAI DU TERRAL

Un spectacle de **danse** décalé au rythme survolté, truffé de clins d'œil, plein d'émotions et de sensibilité qui vous fera voyager à travers différents univers chorégraphiques et musicaux en revisitant les contes de notre enfance pour mieux les détourner.

PUB

MÉDIATHÈQUE

Total Festum !

©Séverine Duranton

La médiathèque Jules Verne et la Région Occitanie organisent une journée spéciale dédiée à l'occitan.

10h : atelier de cuisine occitane // conférence de Philippe Martel
10h30 : lectures d'histoires pour les enfants
12h15 : interlude poétique par Sylvie Berger
13h : déjeuner en musique avec le groupe Copa Camba
14h : atelier d'écriture // contes pour enfants
16h30 : rencontre avec Marie Rouanet
18h : initiation aux danses traditionnelles occitanes
20h : bal avec Bal O'Gadjo

MEDIATHEQUE JULES VERNE / 20 MAI / A PARTIR DE 10H / C'EST GRATUIT

CONCERT

Warm up²

La saison précédente au théâtre du Chai du Terral, l'association Rares Talents avait reçu un accueil très chaleureux. Pour la saison 2016-2017, l'expérience méritait d'être renouvelée !
Rares Talents c'est la rencontre exceptionnelle, inédite et unique entre plusieurs musiciens internationaux.
Cette année les frappes des percussions d'Inde et d'Iran se mêleront aux mélodies de deux fabuleux musiciens français, piliers de la scène world depuis de longues années. Connus à travers le monde entier, Keyvan et Bijan Chemirani sont les maîtres incontestés du Zarb, une percussion venue de leur pays d'origine, l'Iran.
Avec eux, Loy Ehrlich, le compositeur multi-instrumentiste et fondateur du Hadouk Trio, très inspiré des traditions musicales Gnawa et Maloya, et le pianiste Jean-Philippe

Rykiel, accompagnateur et arrangeur pour Higelin, Leonard Cohen ou encore Salif Keita

CHAI DU TERRAL / 25 MAI À 20H /
ASSOCIATION RARES TALENTS
Production

Sigala

Mai

21.05.2017
Comédie du livre
Dans le cadre de la Comédie du livre de Montpellier, la Ville accueille une déambulation littéraire avec ***Thomas Giraud*** *autour de son roman Elisée, avant les ruisseaux et les montagnes*
Domaine du Terral / 11h / Entrée libre

27.05.2017 & **24.06.**2017
Brouette aux livres
Depuis janvier, Violons Dingues propose chaque dernier samedi du mois de faire réparer par des bénévoles tout type d'objet détérioré. Dans la même veine, découvrez « la brouette de partage de livres ». Vous apportez un livre et vous en choisissez un autre !
06 35 11 10 96 / violonsdingues@gmail.com

Juin

01.06.2017
Fête de fin d'année de l'école de musique
Comme chaque année, l'école municipale de musique vous invite à un moment musical convivial dans la cour du Terral pour fêter ensemble l'arrivée des beaux jours et des vacances !
Toutes les disciplines seront représentées : de l'ensemble baroque aux groupes de musiques actuelles, il y en aura pour tous les goûts !
Dimanche 25 juin / 16h30 / entrée libre
Domaine du Terral

SPECTACLES AU CHAI DU TERRAL
renseignements au 04 67 82 02 34
ou sur www.chaiduterral.com

FESTIVITÉS

C'est la fête !

La fête locale est organisée conjointement par le comité des festivités de Violons dingues, la Boule Védasienne, le Club Taurin et l'ASCL. Avec le soutien logistique et financier de la Ville de Saint Jean de Védas.

Mercredi 21 juin

Puits de Gaud

19 h Fête de la musique – Karaoké géant

Jeudi 22 juin

Puits de Gaud

19 h Fête de la musique (suite) – DJ avec les techniciens d'Abraxas

Vendredi 23 juin

Puits de Gaud

19 h Ouverture de la fête locale avec Brasucade offerte par la municipalité
19 h Ouverture tombola (2 € le ticket)
21 h Soirée dansante avec le groupe Abraxas

Samedi 24 juin

Puits de Gaud

15 h Concours de pétanque réservé aux Védasiens (doublette – 5 € / équipe)
19 h Apéro - Tapas avec la Peña Lou Terral
21 h 30 Feu de la Saint Jean
22 h 15 Spectacle musical dansant avec l'orchestre Krypton

Aux Arènes

19 h Mini encierro
19 h 30 Grillades
21 h Encierro (manade Tommy)

Dimanche 25 juin

En ville

10 h 15 Journée à l'ancienne - Défilé de voitures anciennes
Départ place de l'Ortet / Rue G d'Autignac / Rue du Pioch / Allées de la Marquerose /Arrivée aux Arènes
12 h Déjeuner offert aux participants
13 h Concours du plus beau costume

Puits de Gaud

19 h 30 Brasucade offerte par le comité des festivités
20 h Tirage de la tombola par Mme le Maire
21 h Soirée dansante avec le groupe Indigo pour clôturer la fête

Aux Arènes

16 h 30 Taureau piscine (3 €).

NATURE

Vagabondage écologique

L'association Saint Jean Environnement propose des journées d'éducation ludique à l'environnement.
Adultes et enfants, venez profiter des savoirs distillés avec passion par les membres de l'association !

Dimanche 21 mai 2017
Jeu de questions/réponses, énigmes, découverte de la nature et du parcours découverte
À partir de 8H45, parking du groupe scolaire René Cassin. C'est gratuit !

Dimanche 18 juin 2017
Découvrez le parc du Terral comme vous ne l'avez jamais vu ! Différents jeux et énigmes au programme.
À partir de 8h45, parking du Domaine du Terral. C'est gratuit aussi !

Bons plans

Jumelage

Repas champêtre

Le Comité de jumelage organise un repas de fin d'année à l'espace Mosson le 9 juin à midi. Au menu, la traditionnelle paëlla valenciana !
20€ par personne et c'est gratuit pour les enfants de moins de 10 ans !
Contact : Marie Gomez au 04 67 47 25 02

Conférence

Actualités artistiques

L'association Artchai propose à ses adhérents diverses sorties culturelles : Marseille (le rêve), Avignon (combas), Sète (Max Ernst)...
Dans cet esprit, Christina Weising tiendra une nouvelle conférence à la Médiathèque Jules Verne. L'année se terminera par un voyage à Kassel (allemagne) début juillet pour vivre en direct l'art contemporain international.
Plus d'infos sur www.art-c-ha-i.com
Conférence Documenta / 13 juin / Médiathèque Jules Verne / 18h30

Dénivelé

Brevet cyclo

Venez passer votre brevet montagnard FFCT à Lourdes du 23 au 25 juin prochains.
Cols du tourmalet, d'Azet et autre Aspin attendent vos changement de braquets !
160€ par personne en demi pension. Les frais du trajet sont pris en charge par le club.
www.cyclotourisme-vedasien.fr

+ Questions/Réponses +

Dans chaque numéro du Védazine, l'équipe municipale répond à vos questions.

Numéros utiles

Accueil de la mairie **04 67 07 83 00**
Secrétariat du maire et des élus
04 67 07 83 01

Police municipale **04 67 47 47 33**

Chai du Terral **04 67 82 02 34**
Ecole de musique **04 67 85 65 52**
Ecole d'arts plastiques **04 67 85 65 52**
Médiathèque Jules Verne
04 99 51 22 40
Maison des associations **04 67 82 36 20**

Centre communal d'action sociale (CCAS)
04 67 07 83 04

Centre jeunesse **04 99 52 78 75**
Accueil de loisirs associé à l'école (ALAE)
04 67 50 28 16
Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) **04 99 52 20 62**
Service des affaires scolaires
04 67 07 83 16
Maison de la petite enfance
04 67 27 78 02
Relais d'assistantes maternelles
04 67 42 76 88
Lieu d'accueil enfants-parents
04 67 42 76 88

Services techniques **04 67 42 77 16**
Urbanisme **04 99 54 98 60**
Point Propreté (déchetterie)
04 67 07 34 25

Montpellier Méditerranée Métropole
04 67 13 60 00

Q. *Mal située, la déchèterie est en plus rapidement saturée. Que comptez-vous faire pour améliorer la situation ?*

M. Jean-Luc C., via le site internet

R. Nous avons saisi la Métropole de Montpellier -compétente en la matière- de cette difficulté.
Nous avons l'assurance qu'une nouvelle déchèterie sera construite sur Saint Jean de Védas.
Et je peux aussi vous dire qu'elle sera plus grande et plus adaptée que l'actuelle.
Néanmoins, pour l'instant, le site n'est pas encore défini et nous travaillons avec les services de la Métropole pour trouver le meilleur endroit possible pour accueillir cet équipement.
Nous pouvons toutefois espérer pouvoir disposer de cette nouvelle déchèterie courant 2019.

Alain Clamouse, *Maire adjoint aux bâtiments communaux, aux espaces verts et à la logistique*

Q. *Dans certaines villes, comme à Todmorden, les citoyens s'approprient une part de l'espace public pour y faire pousser légumes et plantes destinés à tous. Pourquoi pas « Incroyables Comestibles » à Saint Jean de Védas ?*

Mme Elisabeth D., lors d'un rendez-vous

R. Nous connaissons bien cette démarche qui, effectivement, se développe de plus en plus.
Cette utilisation de l'espace public va au-delà du simple jardinage. C'est du partage, du lien social. C'est aussi un autre regard sur notre environnement. C'est par des actions de cette nature que peut émerger une société bienveillante, solidaire et respectueuse. Plus les habitants pourront s'impliquer dans l'espace public, plus ils le respecteront. Ce concept étant à la base une initiative citoyenne, la municipalité ne peut qu'encourager ceux qui le souhaitent à se lancer dans les « Incroyables Comestibles » ! **Les Védasiens relèveront-ils ce défi ? Espérons-le !**

Marie-Laure Oms, *Maire adjoint à la culture*

Les questions sont formulées par la rédaction et résument les propos

Védazine. *journal municipal de la ville de Saint Jean de Védas / Mai - Juin 2017*
Directeur de la publication : *Isabelle Guiraud, maire /* ***Responsable de la rédaction :*** *Vincent Dusseau /* ***Crédits photos :*** *sauf mention contraire, service communication /* ***Édition :*** *Eurocompo /* ***Commercialisation :*** *Philippe Bentolila / 06 50 00 81 00 /* ***Mise en page :*** *Noir & Blanc /* ***Maquette :*** *Le Magazine / Publication bimestrielle* ***Mairie de Saint Jean de Védas*** *4, rue de la Mairie, 34430 Saint Jean de Védas / www.saintjeandevedas.fr*

GROUPE MAJORITAIRE

Les beaux jours sont revenus et, avec eux, l'envie de sortir et de profiter de la vie.

A Saint Jean de Védas, chez vous, vous trouverez très probablement votre bonheur !

La fin du printemps est particulièrement riche en manifestations associatives : tournois sportifs, encierros, galas, kermesses et représentations de fin d'année...

Les stades vous accueillent de même que les lieux culturels, avec notamment Juin au Terral, une manifestation éclectique, festive et fédératrice.

Puis, du 21 au 25 juin, viendra le temps de la fête locale nouvelle formule. Nous souhaitons pleine réussite au comité des festivités !

L'été sera ensuite marqué par ses traditionnels rendez-vous gratuits : le bal et le feu d'artifice du 14 juillet, le festival Radio France, le cinéma en plein air.

Et il se terminera, mi-septembre, avec le retour tant attendu de Festin de Pierres, dans une édition très conviviale.

A tous les organisateurs, nous adressons nos encouragements et nos remerciements.

A vous, Védasiennes et Védasiens, nous souhaitons une période estivale douce et joyeuse... à Saint Jean de Védas, bien sûr !

Extrait du règlement intérieur
L'espace d'expression des élus appartenant à l'opposition est composé de 1 500 signes (espaces compris). Cet espace sera réparti à parts égales entre eux. Si la contribution excède le nombre de signes (espaces compris) fixé par le présent article, la contribution sera tronquée à l'endroit où le nombre de signes sera atteint.

OPPOSITION

Urbanisation concentrée,galopante, sans contrôle ni maîtrise malgré les promesses? Mais comment voulez-vous qu'un maire soit contraignant quand il demande aux promoteurs immobiliers de financer son festival de rue?

Jacques Atlan

Urbanisme effréné, non régulé, quand 2 villas = 31 apparts+6 maisons optimisation de l'espace ou inconséquence? Quand urbanisme = profit, les écoliers en sont réduits à s'amuser sur les toits. C'est un choix!

Philippe Carabasse

Texte non parvenu

Alain Delon

Texte non parvenu

Catherine Escrig

Texte non parvenu

Véronique Fabry

Mme le Maire évoque l'absence de l'opposition aux conseils . Pourquoi? Les thématiques majeures(aménagement, circulation) n'y sont abordées que par bribes sans vision globale donc aucun débat sur le fond n'est possi(...).

Marie-Line Salomon

La Mairie de St Jean doit faire pression sur la SERM et la Métropole pour développer, en même temps que les immeubles, les accès routiers et les pistes cyclables vers Montpellier, sous peine d'asphyxie routière.

Philippe Vernay

PUB

PUB